

Acte de nomination du président (SASU)

ATS

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 1.000 euros

Siège social  
33 rue des sablons  
78750 MAREIL MARLY  
EN COURS DE CONSTITUTION

TAD 

Le soussigné

Associé unique personne physique  
M. AUGUSTE DORMEUIL Guillaume  
Demeurant à 33 rue des Sablons 78750 MAREIL MARLY  
Né le 12 mars 1966 à Lille  
De nationalité Française

a désigné, à l'issue de la signature des statuts de la Société ATS SASU, le premier président de la Société, conformément à l'article 14 des statuts de ladite société.

### **I – Nomination du président**

Le soussigné nomme en qualité de président de la Société

Mme NENY Agnès demeurant à 33 rue des Sablons 78750 MAREIL MARLY pour une durée indéterminée.

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

### **II – Pouvoirs du président**

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

7AD 

### III – Rémunération du président

La rémunération annuelle du président est fixée 0 (zéro) Euro.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à MAREIL MARLY

Le 26 10 11

Associé unique



Président

lu et approuvé  
Bon pour acceptation  
des pouvoirs de président  
